



DIS NO

Association pour la prévention de la maltraitance
et des abus sexuels envers les enfants

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2012

Pour la BienTraitance des enfants
nous informons les adultes

Editorial

La principale activité de l'Association DIS NO en 2012 a consisté à finaliser un Rapport intitulé : *Abus sexuels envers les enfants : Éviter le premier passage à l'acte*¹.

Ce document issu de plus de deux ans de recherches menées sur un plan international représente une étape primordiale pour la suite de notre travail.



Il nous a en effet permis de définir les moyens les plus adéquats qui nous permettront de mettre en œuvre une action préventive novatrice en Suisse romande.

Treize Recommandations sont contenues dans ce Rapport que vous pouvez consulter sur notre site internet www.disno.ch

Afin de connaître le ressenti et l'avis de l'ensemble des membres de l'Association DIS NO, nous leur avons adressé un questionnaire portant sur leur perception de la démarche en cours.

Vous trouverez dans ce rapport d'activité une synthèse des retours qui nous sont parvenus ainsi qu'un bref aperçu du travail effectué par l'Association pour laquelle nous avons le privilège de pouvoir compter sur votre soutien.

Association DIS NO
François Boillat
Président

¹ Ancona, L. & Boillat, F. (2012). *Abus sexuels envers les enfants: éviter le premier passage à l'acte. Etat des lieux et analyse de la situation au niveau international. Perspectives pour la Suisse romande*. Monthey: Editions DIS NO.

Sous l'œil attentif de spécialistes

L'exercice consistant à évaluer son propre travail étant périlleux, nous vous en livrons une vision extérieure par les préfaces contenues dans le Rapport.

Préface du Dr. H. C. Jean Zermatten (Extrait)

Directeur de l'Institut International des Droits de l'Enfant (IDE) à Sion et Président du Comité des Droits de l'Enfant des Nations Unies.

La question délicate et sensible des abus sexuels envers les enfants est longtemps restée tue, ou à peine abordée à l'occasion de cas extraordinaires, considérés comme des événements exceptionnels et pas du tout représentatifs de la réalité, de notre réalité locale, cantonale ou nationale. Quelques affaires célèbres, d'ici et d'ailleurs, ont mis en exergue le fait d'adultes prédateurs d'enfants, qui ont contribué non seulement à la médiatisation de ces monstrueux faits, mais plus encore à la prise de conscience que cela ne touchait pas que les autres.

[...] L'attention s'est donc dirigée, naturellement, vers la protection des enfants victimes de ces violations graves de leur droit à l'intégrité physique, psychique et sexuelle, comme à la neutralisation des auteurs. Ce qui s'est traduit, dans les faits, par l'élargissement de l'offre des services de protection, ou la création d'unités spécialisées dans le domaine, pour prendre en charge les enfants ; et de l'autre côté par le souci de criminaliser les infractions de manière complète et de veiller à punir les auteurs de manière exemplaire. Cet intérêt pour la victime-enfant et ce souci de poursuivre l'infacteur continuent et n'ont pas, tant s'en faut, épuisé les possibilités des autorités de répondre à cette double préoccupation.

Mais, il faut bien le reconnaître, la question de la prise en charge des auteurs autrement que par les instruments du droit pénal, est restée largement, pour ne pas dire totalement, à l'arrière-plan. [...] Si l'on va un pas plus loin et que l'on s'interroge sur l'éventualité d'une prévention des abus sexuels par rapport aux auteurs potentiels, alors là, on a l'impression de pénétrer dans une zone désertique...

C'est ce que met en lumière le Rapport effectué par l'Association DIS NO, qui a mené une étude à vaste échelle pendant deux ans, pour produire un état des lieux de la situation au niveau international (du point de vue de la littérature, des recherches et des réalisations

concrètes) et pour en tirer quelques perspectives utiles pour la Suisse romande.

Il faut louer le courage des initiateurs qui se sont lancés dans un vaste chantier comprenant plusieurs volets (recherche, compilation et classement de toutes les informations pertinentes sur la prévention dans ce domaine ; analyse et synthèse des informations recueillies; identification de bonnes pratiques). Cet ambitieux ouvrage débouche sur des propositions d'intervention préventive en Suisse romande et sur une série de recommandations précises.

Il nous paraît utile que l'on se penche, dans notre pays, sur la prise en compte des auteurs potentiels – adultes ou adolescents – de manière à mieux protéger les enfants contre le passage à l'acte. La grande difficulté de cette tâche est l'identification des possibles auteurs et la réponse à donner à ceux qui, attirés sexuellement par les enfants, cherchent de l'aide, aide qu'ils ont de la peine à trouver.

DIS NO fait une série de propositions à la fin de ce Rapport. C'est un grand mérite que de ne pas se contenter d'un bilan ou d'un état des lieux et de perdre ses illusions devant la situation préoccupante qui prévaut dans notre pays, mais de vouloir offrir, pour la Suisse romande, une solution praticable et réaliste.

L'Association DIS NO s'est fixé l'objectif de mettre en réseau les professionnels du domaine, de développer synergies et partenariats et de mettre sur pied une structure spécifique au domaine de la prévention avant le premier passage à l'acte, pour la Suisse romande. Le courage des initiateurs doit être salué ; que cette démarche soit récompensée par un accueil bienveillant du public, des spécialistes concernés et des autorités !

Il faut donc espérer que ce volumineux et fort complet rapport ne sera pas un rapport de plus, à déposer sur une étagère, ou à mettre sous la pile des bonnes intentions, mais qu'il servira de support à une action concertée, prochaine et efficace ; cela permettrait d'éviter un nombre important de passages à l'acte, de répondre à la souffrance de personnes qui craignent de commettre l'irréparable et d'assurer que les enfants puissent vivre leur enfance, sans devoir endurer les souffrances de cette violation de leur corps et de leur cœur et la mise en berne de leur avenir.

Jean Zermatten

Préface de M. Cedric Eperon

Rattaché à l'Etat Major du Service de protection de la jeunesse du canton de Vaud, membre du Comité de pilotage.

L'Association DIS NO œuvre depuis des années pour la prévention de la maltraitance et des abus sexuels envers les enfants. Son expérience et sa réflexion l'ont amenée à envisager d'explorer d'autres pistes de prévention que celles en place actuellement. [...]

« Et si l'on imaginait une approche préventive de la problématique à la racine, à l'origine, à savoir auprès des personnes à risque d'agresser sexuellement un enfant pour la première fois ? ». Ainsi est née l'idée d'une recherche d'actions de prévention auprès des potentiels auteurs d'abus. Défi audacieux, car même si l'existence d'abus sexuels envers les enfants a pu être admise au fil des années, non sans difficultés, comme étant une question de santé publique et un problème de société, oser imaginer un projet de recherche s'intéressant à des personnes ayant des pensées et des attirances sexuelles envers les enfants et à risque d'un passage à l'acte soulève un autre tabou.

Et pourtant l'association DIS NO ainsi que les membres du Comité de pilotage ont osé ! Ils sont allés chercher des réponses à leurs questions !

« Existe-t-il dans d'autres pays ou d'autres régions de la Suisse des structures, des associations ou des services en contact avec des personnes à risque d'un premier passage à l'acte ? Si ceux-ci existent, qu'offrent-ils ? Serait-il imaginable de mettre sur pied une approche comparable en Suisse romande ? »

Le présent document fait un état des lieux, analyse la situation au niveau international et présente des perspectives pour la Suisse romande. Il est complété, sur le plan de la recherche de littérature, par une revue systématique effectuée par l'Université de Lausanne.

Cette approche visant à prévenir les actes d'ordre sexuel envers les enfants en s'adressant aux personnes à risque de premier passage à l'acte est encore embryonnaire, même au niveau international, mais il y a déjà des résultats prometteurs et extrêmement encourageants qui bousculent des *a priori* répandus, comme le fait qu'une personne ayant des attirances sexuelles envers des enfants, ne serait pas susceptible d'être consciente de son problème et de demander de l'aide...

En présentant son projet, l'Association DIS NO a réussi à motiver des associations et fondations privées, ainsi que les pouvoirs publics, par la voie du SPJ² du canton de Vaud, pour financer cette recherche sur cette approche novatrice. Pourrons-nous en tirer expérience, adapter ces démarches et les mettre en œuvre en Suisse romande, pour la protection des enfants ?

C'est ce que j'espère vivement. Que la lecture de cette recherche puisse convaincre les décideurs et financeurs de poursuivre concrètement ce projet.

Cedric Eperon

Donner une suite concrète au Rapport

Pour donner une suite concrète au Rapport, nous y avons inclus treize Recommandations décrivant les moyens à mettre en œuvre dans le domaine de la prévention des abus sexuels avant un premier passage à l'acte, domaine pas encore représenté en Suisse romande.

Par ces recommandations, l'Association DIS NO préconise de créer :

- une structure spécifique dans le domaine de la prévention du premier passage à l'acte
- un réseau d'intervenants en Suisse romande
- une médiathèque
- une banque de données informatique
- un site internet
- un réseau sur le plan international
- des modules de formation
- une répondeuse (ligne téléphonique, courriels)
- des supports d'information
- un sondage d'opinion
- une campagne d'information/sensibilisation
- des programmes de prévention
- des évaluations

Pour coordonner l'ensemble de ces activités, l'Association DIS NO va créer un Bureau de prévention en amont du premier passage à l'acte d'abus sexuels sur enfants.

² Service de Protection de la Jeunesse

Bureau de Prévention en amont du premier passage à l'acte d'abus sexuels sur enfants

La motivation de créer un **Bureau de prévention en amont du premier passage à l'acte d'abus sexuels sur enfants** (par la suite : le Bureau) découle d'une longue réflexion.

Il est aujourd'hui nécessaire de mettre en œuvre, en Suisse romande, des mesures préventives destinées aux personnes aux prises avec une motivation à l'abus sexuel d'enfant, n'étant jamais passées à l'acte.

C'est le but visé par les 13 Recommandations émises dans le Rapport. Le Bureau, en cours de création, se chargera de les réaliser.

Le Bureau s'adressera prioritairement à toute personne n'étant jamais passée à l'acte mais aux prises avec une attirance sexuelle pour les enfants ou concernée par d'autres motivations à l'abus sexuel d'enfant (telles une dépendance à la pédopornographie, des manques affectifs, des fantasmes, pulsions ou comportements déviants, la recherche de domination, etc.).

Le Bureau sera également à disposition de toute personne concernée indirectement, des professionnels, de l'ensemble de la population, des chercheurs et des médias.

Aucune statistique systématique n'existe sur la proportion des personnes directement concernées. Les rares repères les concernant montrent que leur nombre n'est de loin pas négligeable, ce qui contraste avec leur quasi-invisibilité dans la littérature scientifique ainsi que sur le plan social.

Dans les notes de la Télévision suisse romande ayant servi à la préparation de l'émission « 36.9 » du 09 avril 2008, « *Pédophilie : en savoir plus* », on peut lire : « En extrapolant les données canadiennes à la Suisse, on peut supposer qu'environ 50'000 adultes (hommes et femmes) ressentiraient une attirance sexuelle à l'égard d'enfants. »

Le site du programme de traitement *Kein Täter werden* en Allemagne mentionne qu'environ 1% des hommes³ ont une attirance sexuelle partielle ou exclusive pour les enfants, ce qui représente, pour l'Allemagne, environ 250'000 personnes.

³ Ce chiffre ne concerne d'ailleurs que les hommes âgés de 18 à 75 ans.

Le Bureau a un rôle de coordination de l'ensemble des activités prévues.

Ses prestations s'adressent à trois groupes cibles :

Personnes directement concernées :

- Mise à disposition d'un service de ré pondance
- Aiguillage vers un réseau d'intervenants spécialisés
- Information et sensibilisation
- Autres, selon les besoins détectés

Professionnels :

- Information et sensibilisation
- Proposition de modules de formation
- Organisation de journées d'étude et de congrès
- Servir de plateforme d'échange

Entourage des personnes directement concernées et grand public :

- Proposer des campagnes et des supports d'information
- Mettre à disposition différents matériels via une médiathèque
- Offrir un service de ré pondance



Actuellement, la structure peut compter sur Mme Lisa Ancona (photo), M. François Boillat, ainsi que sur Mme Marie-Claude Veuillet pour le secrétariat.

Sur le plan géographique, l'activité du Bureau s'étend à toute la Suisse romande.

Par ses actions, le Bureau entend contribuer à une diminution significative du nombre d'enfants victimes d'abus sexuels.

La mise en place du Bureau est prévue pour la période de 2013 à 2015. Dès 2015, les prestations seront ouvertes aux différents groupes cibles et rendues publiques via une campagne d'information.

Synthèse des retours du questionnaire adressé aux membres

Un questionnaire sur la prévention avant le premier passage à l'acte d'abus sexuels sur enfants a été envoyé en juin 2012 aux 530 membres de DIS NO. Par cette démarche, nous souhaitions connaître leur avis sur ce thème central pour l'Association.

31 questionnaires nous ont été retournés, révélant des réactions globalement très positives et favorables à cette approche innovante, qualifiée de *nécessaire, urgente* et scientifiquement *fondée*.

Tous les répondants se sont dits favorables à la création d'une structure dans ce domaine, tout en identifiant des points sensibles à prendre en compte afin d'éviter qu'une telle démarche se heurte à des oppositions : éviter la stigmatisation ; assurer une communication claire afin de désamorcer l'idée qu'*on aide des mauvaises personnes* ainsi que l'amalgame avec les abuseurs avérés ; savoir faire face au déni et aux réticences des bénéficiaires ; gérer les peurs engendrées par *une remise en cause collective*.

Il est intéressant de noter que si la levée du tabou concernant ce thème a été caractérisée de potentiellement *anxiogène*, l'approche préventive préconisée par DIS NO a été qualifiée, elle, de *soulageante* et *rassurante* par plus d'un répondant.

Nous tenons enfin à reporter quelques-uns des propos et des interrogations recueillis, qui traduisent des regards et des réflexions intéressants et fondés sur ce thème :

« Ça a été un choc pour moi qui ai vécu des abus sexuels d'imaginer qu'on devait s'occuper des *potentiels abuseurs*. J'avais trop de haine, c'était incompréhensible. Avec le recul, je pense que c'est nécessaire afin d'éviter des passages à l'acte et de sensibiliser ces personnes sur l'impact de tels actes qui détruisent la vie de tellement d'enfants. »

« Je trouve étonnant que cela n'existe pas déjà, tellement ça semble évident. »

« Je trouve votre démarche très bien mais assez idéaliste. Je me demande comment atteindre les personnes concernées. »

« Il me semble important de faire une démarche sobre, professionnelle, sans battage médiatique. »

« Comment sortir de l'*infraction-sanction* pour arriver à la *souffrance-réparation* ? »

Le Club MiNi-Train de Pully – Manifestation du 28 avril 2012

Le Club MiNi-Train de Pully fut fondé le 9 juillet 1984.

C'est un circuit miniature où les enfants et les adultes peuvent prendre place dans des wagons et parcourir les 420 mètres du circuit à l'échelle 1/8^{ème} sur des voies à l'écartement de 184 mm.

Une rotonde, accessible par un pont tournant, accueille les locomotives ainsi que l'atelier d'entretien. Les infrastructures nécessaires aux locomotives à vapeur telles qu'une grue à eau et une fosse à scories complètent l'ambiance ferroviaire de la gare.

Le circuit se situe au Port de Pully. L'exploitation est entièrement assurée par des conducteurs et des membres actifs qui sont tous bénévoles.



Un stand DIS NO attendait les visiteurs qui étaient accueillis par Marlo et Aaricia

Le Club MiNi-Train a pour coutume de consacrer les bénéfices du dernier samedi du mois d'avril à un organisme qui œuvre en faveur des enfants.

Cette année, l'Association DIS NO a eu le plaisir de recevoir la recette de la journée d'exploitation du MiNi-Train ainsi que les dons des propriétaires des deux kiosques du débarcadère de Pully, soit le Kiosque « Chez Golden » et le Kiosque à glaces « Intrigo ».

Un grand Merci à Mme Nanette Savary, Présidente du Club et à ces généreux donateurs.

Un Grand MERCI...

A tous les membres de l'Association DIS NO ainsi qu'à toutes les personnes qui soutiennent nos activités par leur engagement bénévole, leurs cotisations ou leurs dons.

Aux membres du Comité : Boillat François, Devanthery Christine, Guiffault Nathalie, Guillemain Monique, Loroch Mireille, Thévoz Francis.

A Mme Chantal Pégaitaz pour l'envoi des brochures dans toute la Suisse romande.

A Mme Valérie Brownley-Lopez, traductrice

A M. Daniel Marmillod, Fiduciaire, Organe de révision des comptes

Et... un Grand MERCI... à nos généreux donateurs

- Fondation Oak
- Fondation Assura & Divesa
- Fondation Juchum
- Fondation Merci Henri Dès
- Commune de Prilly
- Rotary-Club Monthey
- Gessimo SA Monthey
- Fiduciaire Fidu-Online Collombey
- Club MiNi-Train de Pully
- USCM Collombey-Muraz
- Les Amis de Plan-Cerisier
- Vente-Echange Collombey-Muraz

L'Association DIS NO prodigue à tous ses donateurs sa profonde gratitude et les remercie chaleureusement pour leur précieux soutien.